



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

frais d'appareillage

Question écrite n° 99176

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Gorges appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les difficultés rencontrées par les malentendants notamment quant au montant du reste à charge, trop élevé. L'insuffisante prise en charge des équipements est un facteur aggravant des conséquences du vieillissement et de la dépendance. De nombreuses propositions ont été formulées pour améliorer la prise en charge par l'assurance maladie obligatoire. Il lui demande de bien vouloir préciser sa position dans ce dossier ainsi qu'un éventuel calendrier d'application.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Gorges](#)

**Circonscription :** Eure-et-Loir (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 99176

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : prestations

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 septembre 2016](#), page 8687

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)